

JUIN JUILLET 2022

LES ECHOS DE CLARA-VILLERACH



bulletin d'informations municipales

EDITO

Ici, une nouvelle balançoire, là une nouvelle table de pique-nique.

Cette année scolaire se termine par l'installation de nouveaux jeux pour les enfants. L'embellissement et l'amélioration du cadre de vie de nos villages se poursuit. Les projets soutenus par le Conseil Départemental deviennent progressivement réalité. Nous félicitons tous les élèves et étudiants pour la réussite dans leurs parcours scolaires et à leurs examens.

L'été, pour nombreuses et nombreux d'entre nous c'est le temps des retrouvailles en famille, entre amis ; c'est la période du voyage et de la découverte.

Dans nos villages, l'été, c'est aussi la période propice aux rencontres, aux échanges et à la convivialité.

Nous remercions tous les bénévoles qui se mobilisent à nos côtés pour l'organisation des repas, des fêtes et des manifestations. Nous espérons vous y retrouver pour passer d'agréables moments.

Notre pouvoir d'achat a diminué face à la hausse générale des prix de la consommation, fortement liée aux conséquences de la guerre en Ukraine, de la spéculation et de l'augmentation du coût de l'énergie. Nous espérons que le débat parlementaire et l'adoption rapide d'une loi permettra à celles et ceux d'entre nous qui en ont le plus besoin d'envisager une rentrée sereine.

Très bel été à toutes et à tous.



CONTACTEZ-NOUS À :

commune-de-clara@orange.fr

Mairie de Clara-Villerach

1 rue de la Mairie

66500 Clara-Villerach

Tel : 09.60.43.06.36

Patrick Marcel : 06.73.94.76.36

Stéphane Salies : 06.33.96.54.16

Permanences des élus sur RDV :

A Clara les mardis de 18h30 à 19h30 et le premier samedi du mois de 10h à 12h.

A Villerach le troisième samedi du mois de 10h à 12h salle Polyvalente.

Ouverture du secrétariat Mairie au public les mercredis de 9h à 12h

Rejoignez-nous sur notre *facebook* Clara Villerach

Abonnez-vous à l'application *Panneau Pocket* pour suivre les alertes et infos pratiques de la mairie



Commissions Intercommunales

Brèves des réunions auxquelles ont participé vos élus

Développement économique

Tremplin (Territoire Réseau Multipartenarial Pour Libérer les INitiatIVES économiques locales) : Ce dispositif a pour mission d'aider des projets individuels s'inscrivant dans tous les secteurs d'activité : artisanat, commerce, agriculture, restauration et tourisme. Pour toutes informations : 0670379372

OCMACS : *La pâte du Conflent* à Corneilla, la *Brasserie au bord du lit* à Fillols sont les deux projets retenus dans le dispositif d'aide à destination de l'ensemble des entreprises artisanales ou commerciales du Conflent.

Commission Aménagement du territoire et Urbanisme

Sous la présidence de Bruno Guérin, maire de Vinça, **SOLHA66**, en charge de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) intercommunale rappelle les principes généraux du dispositif. Les aides accordées visent les logements très dégradés ou indignes, la performance énergétique et l'accès à l'autonomie. Pour toute étude de faisabilité, contactez le 04 68 54 65 45.

L'opération façades finance en moyenne 33% des travaux. Nous pouvons admirer sur Clara la maison d'Olivier Monségur, place de la république, qui a bénéficié d'une aide dans ce cadre.

La **plateforme Histologe** permettra aux locataires de signaler un problème d'habitabilité.

Commission Agriculture

La commission agriculture a voté lors de sa réunion du 9 juin la demande de préemption sur deux parcelles agricoles de Sant Jaume à Prades avec demande de révision de prix. Un des objectifs est toujours de lutter contre la spéculation sur les terres agricoles afin que leur prix ne devienne pas rédhibitoire pour l'installation de nouveaux agriculteurs sur le territoire.

Dans le même sens, la nouvelle chargée de mission Agriculture de la communauté de communes effectue une veille foncière sur plusieurs sites internet, dont Leboncoin.

Le **Projet Alimentaire Territorial** avance aussi. Des groupes de travail s'organisent et une enquête auprès des producteurs du territoire aura lieu cet été avec pour objectif de continuer à augmenter la part de produits locaux et bio dans les cantines scolaires de la communauté de communes.

Syndicat intercommunal du Canal de Bohère

Le Conseil s'est réuni le 29 juin dernier pour évoquer et voter notamment l'adhésion à la Fédération des Canaux du Conflent. Cette fédération doit permettre dans un premier temps de mieux défendre l'intérêt de nos canaux face aux différents interlocuteurs. Le syndicat intercommunal a voté l'adhésion à la Fédération. La commune de Clara-Villerach a également souhaité adhérer afin d'être représentée en tant que commune dont le territoire est traversé par un canal. Le travail sur la cartographie sur Bohère se poursuit et a permis de révéler d'anciennes erreurs de cadastres. Les statuts ont également été retrouvés aux archives départementales.





Travaux

Travaux réalisés :

Réfection nouvelle voirie fin de la rue des Mimosas à Villerach ; Réfection chemin du château d'eau à Villerach ; Réfection chemin station de pompage à Villerach ; Pose des trois balançoires dans les deux villages ; Mise en place de tables de pique-nique dans les deux villages

Travaux à venir :

Aménagement des aires de jeux et installations de nouvelles structures de jeux après l'été ; Rambarde du cimetière à Clara ; Aménagement de l'espace convivialité sur le nouveau parking

Urbanisme

Autorisations de travaux :

- M. Beyen Jean au 10 rue des Mimosas à Villerach pour la pose d'un générateur photovoltaïque sur le plan de toiture
- M. Bousquet Bruno au 12 rue des Mimosas à Villerach pour la pose d'un générateur photovoltaïque sur le plan de toiture
- M. Saussez Loïc au 8 avenue du Général de Gaulle à Clara pour un auvent sur la terrasse et des garde-corps en fer forgé

Déclarations urbanisme

Vos délégués tiennent à vous rappeler que tous travaux ou modifications sur vos locaux d'habitation ou autres, nécessitent une déclaration préalable.

De même, n'oubliez pas de **signaler tout changement de destination d'un bâti** : exemple : grange ou local agricole transformé en garage ou habitation. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

Projet gîte d'étape à l'ancien Cortal

Une réunion publique s'est tenue mardi 5 juillet en présence des experts afin de pouvoir répondre aux interrogations des habitants. La municipalité ne manquera pas de vous informer des différentes avancées de ce projet.

Prévention Incendies

Chaque année, des milliers d'hectares de forêts partent en fumée entraînant la destruction de la faune sauvage et de la flore, la perte de biens personnels ou collectifs et, malheureusement parfois, de vies humaines... Souvent, ces catastrophes peuvent être évitées par des gestes simples et l'application de mesures élémentaires et de bon sens. Chacun d'entre nous est un acteur clé de la prévention.

Rappel aux usagers des massifs

Il est strictement interdit d'utiliser du feu (cigarette, feu de camps, brûlage de végétaux...) dans tous les espaces soumis au code forestier à l'exception des places à feu agréées (<https://www.prevention-incendie66.com/>)





Salles de fêtes

Suite à la réunion citoyenne de l'automne dernier et après échanges avec les associations de la commune, le conseil municipal a retravaillé le règlement d'utilisation des salles communales.

Le règlement complet sera prochainement disponible en mairie.

Il a notamment été décidé de réserver l'usage des salles aux habitants et associations de la commune pour les week-end et soirées. L'utilisation des salles par ces publics sera gratuite. Les associations extérieures pourront louer la salle pour des activités en journée au tarif de 50€.

Pour faciliter les réservations, deux référents ont été identifiés dans le conseil municipal. Sophie Zuber pour la salle de Clara et Stéphane Salies pour la salle de Villerach. Les demandes devront être faites au moins 15 jours à l'avance et ne seront validées qu'une fois la convention de prêt ou de location signée.

Si la municipalité a décidé de ne pas imposer d'horaire de fin pour les événements se tenant en soirée, il est stipulé dans le règlement qu'à partir de 22h, le responsable devra veiller à modérer le bruit afin que le niveau sonore dans les lieux publics n'altère pas le voisinage.

Pour tout événement qui induirait un dépassement des dispositions légales d'exposition au bruit, une demande spécifique d'acceptation préalable doit être faite auprès du maire avant la signature de la convention de prêt.

Un important travail d'inventaire et de rééquipement des salles en matériel de service est en cours. Cela permettra d'établir un état des lieux précis en début et fin d'utilisation.

En cas de non-respect du règlement et notamment des points concernant le bruit et le nettoyage des salles, l'utilisateur sera privé de toute nouvelle réservation.

Vos contacts pour la réservation des salles :
 Sophie Zuber : sophielaure.zuber@gmail.com
 Stéphane Salies : 06.33.96.54.16





Villages fleuris

Cette fois, notre commune s'est inscrite dans la poursuite de la labellisation au niveau régional. C'est un jury composé de 4 personnes qui a visité au mois de Juin, nos deux villages. Leurs conseils nous seront communiqués à l'automne. Un grand merci à tous les villageois qui nous aident dans cette démarche.

Rencontre avec...

Leïla Smaïl, eaux florales, huiles essentielles, balade botanique, atelier de distillation...

A la bonne nature, rue des vignes Clara-Villerach



Leïla Smaïl est arrivée dans le département en 2002 et a acquis son « petit paradis » en 2004, un écrin de verdure sur la traverse entre Clara et Villerach où elle s'est installée en tant qu'agricultrice.

Elle est partie de rien et a créé sa pépinière avec peu de moyens et quelques subventions, un « véritable parcours du combattant ». En 2012, après des prélèvements et des analyses dans tout le département, la chambre d'agriculture identifie le champ où ses lavandes poussent comme le seul endroit des PO exempt de tout pesticide ou autres produits chimiques !

Un petit alambic offert en cadeau marquera le début d'une nouvelle aventure celle de la distillation de ses eaux florales, de ses huiles essentielles et la création d'une gamme de produits aromatiques biologiques qui a maintenant ses usagers réguliers. Vous ne la verrez plus au marché de Prades, les nouveaux clients ou ses habitués la contactent directement.

Aujourd'hui, son entreprise s'est développée autour d'ateliers qu'elle propose en pleine nature ou dans son spacieux laboratoire : balade plantes sauvages, multiplication des végétaux, identification des plantes de votre jardin, distillation des huiles essentielles et hydrolats, fabrication de baume naturel, utilisation d'un grand alambic en cuivre, création de parfum sur mesure...

Groupes ou particuliers, réservez votre atelier et voyagez au pays des végétaux...

Leïla Smaïl, 06 16 53 98 96, leila@alabonnenature.fr

Si vous êtes un professionnel du village (artisan, acteur économique...) et que vous souhaitez faire connaître votre entreprise via ce bulletin municipal, rapprochez-vous de vos élus.





**Le Conseil citoyen a organisé une réunion publique le 11 mars 2022.
La synthèse de cette réunion a été communiquée au Conseil Municipal le 14 juin.**

Retour sur les premiers mois de fonctionnement du Conseil Citoyen

Nous nous posons des questions sur le fonctionnement du conseil citoyen, sur les règles à fixer entre nous (une personne qui ne vient pas et ne prévient pas de son absence aux conseils doit-elle être exclue ? ...) et au final sur le sens de notre engagement dans ce conseil.

Retour sur la réunion publique du Conseil Citoyen du 11 mars

Ce positionnement a été compliqué et insatisfaisant pour les membres du conseil citoyen investis dans l'organisation et pour l'animation de la réunion publique.

Nous envisageons d'organiser une deuxième réunion publique à Villerach dont la réussite conditionnera pour nous la poursuite de notre participation à l'expérimentation de cet outil de «Conseil Citoyen».

Nous nous étions donnés comme objectif lors de la réunion de Clara d'écouter et porter aux élus les paroles des habitants en essayant, quand cela est possible, de les relier aux engagements pris par les élus dans leur programme.

Du fait du faible nombre de participants à la réunion publique, le retour que nous vous faisons est à nuancer mais nous nous nous en tenons à notre engagement de rapporter ces paroles.

Composition et mise en place	Fonctionnement	Niveau d'implication
Le Conseil municipal lance un appel à candidature pour la constitution du Conseil citoyen doté de 12 sièges avec pour exigences de composition : • 6 habitants de Clara • 2 habitants de Villerach • 3 membres représentant des entrepreneurs ou des associations de la commune. Les candidats sont réunis. Si le nombre de candidats excède le nombre de siège, il est procédé à un tirage au sort. Les membres sont nommés pour 2 ans.	Une fois mis en place, le Conseil citoyen est libre de se réunir en autonomie au rythme qui lui semble adéquat. Il se dote d'une charte de fonctionnement qui assure à chacun des membres la possibilité de s'exprimer librement. Il peut intervenir aux réunions du Conseil municipal à raison de 2 fois par an.	En fonction du rythme défini par le Conseil citoyen. Peut conduire à plusieurs réunions par an et nécessite un investissement pour l'auto-organisation.



Témoignage de Jean Susini sur la gestion des déchets à Villerach dans les années 1950

« A la maison de mes grands parents rue des treilles, le courant électrique était installé depuis 100 ans. Mais l'eau courante et les égouts sont arrivés en 1972. On allait chercher l'eau à la pompe ou à la fontaine.

Pour les déchets : le cochon absorbait tous les déchets de cuisine.

Y'avait un trou à côté de la cheminée pour garder les coquilles d'œufs que l'on redonnait aux poules. On se servait de la cendre pour laver le linge dans la lessiveuse. Et on jetait les pots des chambres en dessous du parking. On brûlait beaucoup dans la cheminée. Le vin était en bouteilles consignées et les liquides comme la limonade ou l'huile étaient dans des bouteilles en verre. Il n'y avait pas de plastique. »

Et puis les habitudes ont changé et le plastique est arrivé : les habitants de Villerach ont jeté leurs déchets dans le Rec, décharge en pleine nature au centre du village.

Des années plus tard, lors de la fête de la nature 2022, la Commission environnement et le Conseil des Jeunes ont organisé le nettoyage de ce ruisseau.

Suite à cet événement et aux découvertes heureuses et malheureuses qu'ils ont faites, ces enfants et ces habitants souhaiteraient sensibiliser chacun d'entre nous à ne plus faire usage de cette pratique d'un autre temps : ne jetons plus n'importe quoi, n'importe où !

La commission environnement communique

Le plastique

Pourquoi tant d'objets sont-ils fabriqués en plastique ?

C'est parce que le plastique est très facile à façonner.

C'est un matériau qui se ramollit à la chaleur : il suffit de le mouler pour lui donner la forme choisie. Quand le plastique refroidit, il durcit et conserve la forme du moule. C'est ainsi que les usines fabriquent tous les jours une grande variété d'objets en plastique.

Les avantages du plastique

Les supermarchés regorgent de produits emballés dans du plastique. Comme c'est un matériau léger et solide, les emballages en plastique facilitent le transport de ces produits. Grâce au plastique, les voitures d'aujourd'hui sont plus légères que celles d'autrefois, qui étaient fabriquées avec des éléments en métal. Les avions et les fusées pèsent aussi moins lourd grâce au plastique. Moins de poids signifie qu'il faut moins de carburant pour parcourir la même distance. De cette façon, le plastique permet de faire des économies d'énergie. Le plastique est largement utilisé en médecine.





Quels sont les débuts du plastique ?

1869 : le premier plastique appelé celluloïd, fut inventé pour remplacer l'ivoire des boules de billard. Par la suite, plusieurs types de plastique ont été introduits (bakélite, nylon..)

Bon marché et facile à produire, le plastique a remplacé des matériaux naturels comme le bois, le verre, la pierre, le métal, le caoutchouc, le coton et la soie.

Quelle consommation de plastique aujourd'hui ?

Aujourd'hui, 367 millions de tonnes sont consommés dans le monde.

Où va tout ce plastique ?

Une petite portion est recyclée, mais la plus grande partie est incinérée ou enfouie dans des décharges. Brûler du plastique dégage des substances toxiques qui polluent l'air.

Les déchets en métal, cuir, papier, coton se dégradent tous seuls avec le temps. Mais, pour le plastique, sa durée de vie va de 450 ans à l'infini !

Quand on sait que plus de 40 % du plastique n'est utilisé qu'une fois avant d'être jeté !

La durabilité, qui est une qualité très pratique du plastique, contribue à créer un énorme problème écologique.

Les cours d'eau récupèrent et emportent différents déchets plastiques qui finissent par être rejetés dans la mer. Plus de 30 millions de tonnes de déchets plastiques se retrouvent dans l'océan chaque année. Cette pollution marine a eu pour conséquence la création d'une « soupe de plastique » grande comme 6 fois la France appelée le « 7ème continent ».

Cette pollution plastique a un effet dévastateur sur les animaux marins.

Mais on estime qu'un être humain ingère aussi 5 grammes de plastique par semaine !

Que peut-on faire pour utiliser le plastique de manière plus responsable ?

- Recycler tous les emballages plastiques en les déposant dans la poubelle jaune
- Eviter les bouteilles à usage unique et privilégier les bouteilles réutilisables
- Refuser tous les objets à usage unique et s'équiper d'alternatives durables (gourdes, sacs à pains, couverts réutilisables ...)

Adopter les 5 R du zéro déchet

Refuser ce dont on peut se passer

Réduire ce dont on a besoin (et que l'on ne peut pas refuser)

Réutiliser ce que l'on consomme (et que l'on ne peut ni refuser, ni réduire)

Recycler ce que l'on ne peut pas réutiliser

Rendre à la terre ce qu'elle a donné (composter)





Chronique du Bicentenaire

Pierrette Fa temps...

Ma maman, Pierrette Guardiola (1925-2022) est restée toute sa vie institutrice : une « maîtresse d'école » comme on disait. Elle a toujours aimé écrire, à la main, d'une belle écriture ronde, très lisible, comme on le faisait à son époque avec une plume Sergent-Major trempée dans l'encrier (j'ai encore connu cela, moi-même, à l'école primaire...). Elle a laissé trois cahiers d'écolier avec des souvenirs de ses parents, de sa jeunesse, de la vie dans un petit village du Conflent avant-guerre et à la Libération.

J'ai pensé que ces pages pourraient intéresser non seulement les personnes qui ont connu cette époque (hélas, bien peu nombreuses aujourd'hui...), mais aussi d'autres plus jeunes qui découvriront ce qu'était la vie de nos aînés qui ont connu deux guerres, une occupation étrangère, des temps durs, sans confort, sans vacances, mais où les habitants de bonheur simple ne manquaient pas.

J'y ai ajouté des articles de Pierrette parus en novembre 2017 dans la revue Fruits Oubliés et un papier de « réflexion autour des abeilles ». Des textes qui sont ce qu'on appelait, à l'école primaire, des « leçons de choses » et qui témoignent de la sensibilité « écologiste » de maman.

Ce petit ouvrage est dédié à Garance et à Sebastian, ses arrière-petits enfants, à qui je souhaite de rencontrer plus tard, sur leur chemin d'écolier, des maîtresses comme Pierrette.

Jean-Pierre Guardiola

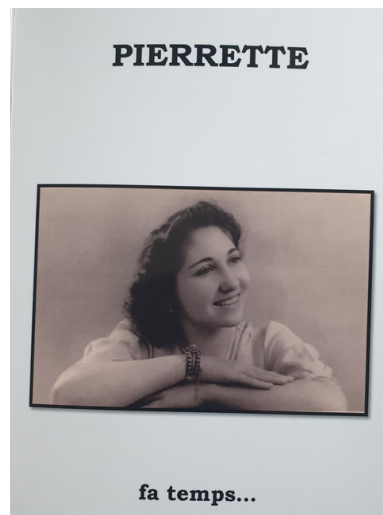
Extrait :

Le café de mon grand-père a été un café moderne. Ni Taurinya, ni Fillols, ni Los Masos (ces villages voisins... pourtant plus riches et peuplés) n'ont eu le même cachet. Il y a eu des tables en marbre blanc, deux grandes glaces, une piste de danse, un poêle en hiver.

On y jouait à la rifle (le loto) en période de Noël. On y recevait des « spectacles ambulants ». Mon grand-père était l'ami des jeunes, en 1935 ou 1936, il a acheté le premier poste radio.

En tant que radio, il n'a pas eu un grand succès, mais il y a fait ajouter un tourne-disque et il y a eu bal tous les samedis et dimanches.

Ce petit ouvrage de 95 pages est à retrouver à la médiathèque à Villerach.



Médiathèque à Villerach

Célia qui vous a accueillie tous les mercredis en fin d'après-midi à la médiathèque, vogue maintenant vers d'autres aventures, l'ensemble du conseil municipal lui adresse ses plus chaleureux remerciements et lui souhaite "tout le bonheur du monde".

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin, alors si comme Célia vous voulez devenir une super héroïne ou un super héros venez rejoindre la médiathèque en tant que bénévole (ponctuellement ou régulièrement)

Les 12 travaux de la médiathèque commencent cet été.

Tous les volontaires ont rendez-vous le 16 Juillet 2022 à partir de 10h pour l'aménagement du lieu, un apéro clôturera la matinée vers 12h30.

Vous retrouverez un espace embelli dès le mois d'Août : Le samedi de 10h30 à 12h30 et le mercredi de 16h15 à 18h15

Coup de cœur des lecteurs : Là où chantent les écrevisses de Delia Owens





VIE MUNICIPALE ET AUTRES INFOS

Bus à la demande à 1€

Réservez votre trajet la veille avant 16h (au 04 68 80 80 80), le service vient vous chercher et vous dépose aux horaires et aux arrêts départementaux définis dans la fiche horaire de votre secteur.

Bus à 1 €

Ligne 520 Prades Perpignan ; 521 et 522 Prades – Villefranche de Conflent – Vernet-les bains

Train à 1 €

Entre Villefranche de Conflent et Perpignan horaires sur le site ter.sncf.com/occitanie

Le petit train jaune à 5€ cet été

Ce petit train, patrimoine de notre du Pays Catalan, vous permet de rejoindre la Cerdagne jusqu'à la gare internationale d'Enveigt à partir de Villefranche-de-Conflent. Rythme estival de 10 circulations par jour. Informations et réservations sur <https://www.lettrainjaune.fr>

Livret du vacancier

Des livrets du vacancier sont disponibles en mairie pour les gîtes et les touristes de nos villages.

Bulletin municipal numérique

Si des habitants souhaitent ne plus avoir la version papier des Echos, ils peuvent le signaler auprès des élus. Le bulletin municipal est disponible en téléchargement via l'application *PanneauPocket* (smartphone et ordinateur) pendant 2 mois après sa parution.



Conflent énergie

Le Maire, Patrick Marcel, a accueilli l'assemblée générale de la coopérative Conflent énergie qui vise la production d'électricité verte par panneaux photovoltaïques sur toitures et l'accompagnement de la population et des collectivités à la maîtrise et l'économie d'énergie.

Naissance

Nous souhaitons la bienvenue à la petite Freya Rose Everitt née le 8 mai chez Gillian Cramb et Paul Everitt ainsi qu'à la petite Alba Parayre née le 3 juin au foyer de Camille Parayre.

Mariage

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur à Alexandra Garant et Jony Lejeune qui ont scellé leur union le 25 juin à la mairie de Clara-Villerach.

Décès

Pierette Guardiola est décédée le 21 février 2022 à l'âge de 96ans.

Michelle Susini nous a quitté le 19 mai à l'âge de 82 ans.

Nous adressons nos sincères condoléances à leur famille.

Informations paroissiales

Des messes seront célébrées **à 17h à Villerach le samedi 6 août et à Clara le samedi 3 septembre.**



